

Modalités d'examen

Cours de Santé Publique, Santé Globale et Médecine du Travail Dès l'année académique 2016-2017, master 2^{ème} année

1. Matière examinée

Cet enseignement porte sur le système suisse de santé, les assurances, la prévention et la promotion de la santé, le dépistage, la santé globale et trois thèmes de médecine du travail : les dermatoses professionnelles, les cancers professionnels et les pathologies ORL professionnelles.

2. Format de l'enseignement

Cet enseignement comporte 7 cours de 2 heures chacun répartis en principe en 4 séances (généralement 3 séances de 4h et une séance de 2h). Il est donné sous le format « Flipped classroom – Team-based learning ». Dans ce format, les étudiants préparent la séance par du travail individuel à domicile ou en bibliothèque avant la séance (p.ex. lire un chapitre de livre ou un article scientifique, visionner une vidéo ou des diapositives avec commentaire enregistré). La séance commence par une brève interrogation individuelle puis en équipes sur le travail de préparation fait à domicile (questionnaire à choix multiples, QCM). Ensuite, la séance se poursuit par des exercices d'application effectués en équipes (vignettes) suivis de discussions en plénière. Ces exercices sont eux aussi notés.

3. Présence

La présence à au moins 5 des 7 cours est obligatoire.

4. Format de l'examen

Pour chacun des 7 cours, une note individuelle sera attribuée à chaque étudiant. Cette note individuelle sera obtenue par la moyenne de trois notes attribuées durant le cours en question :

- 1) Note du QCM individuel en début de séance (1/3)
- 2) Note du QCM en équipes en début de séance (1/3), une note par équipe
- 3) Note des exercices d'application en équipes (1/3), une note par équipe.

Les réponses seront enregistrées sur support informatique (Moodle), les étudiants devront venir à chaque séance munis d'un ordinateur portable, ou d'une tablette, ou d'un smartphone, et de leurs identifiants et mots de passe pour Moodle et pour le wi-fi.

5. La note

- Cet enseignement est noté sur 6.
- Les 5 meilleures notes individuelles obtenues par l'étudiant pendant les 7 cours seront utilisées pour calculer une moyenne qui constituera la note finale de l'évaluation de cet enseignement.
- Pour ceux qui seront présents aux 7 cours, nous ne tiendrons pas compte des deux moins bonnes notes (ou de la moins bonne si 6 présences), ce qui constitue une incitation à venir à tous les cours.
- Pour ceux qui seront présents à 5 cours, la moyenne des 5 notes représentera la note finale.
- En cas d'absence non justifiée à l'un des 7 cours, la note individuelle pour ce cours sera 0.
- Pour toute présence à 4 cours ou moins, et sans justification d'absence, la note finale sera 0.
- Pour ceux qui auront plus de deux absences justifiées, la situation sera évaluée au cas par cas.
- La note finale sera regroupée avec les 8 autres notes des AMC de 2^{ème} section ; une tolérance de 3 notes inférieures à 4 sur les 9 disciplines sera admise pour autant que la moyenne globale obtenue sur les 9 disciplines soit au minimum de 4.

6. Les résultats

Les notes seront communiquées aux étudiants via le site internet de la Faculté de médecine en fin d'année académique (en juin).